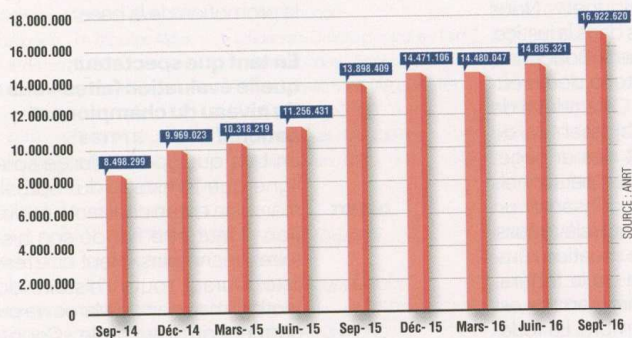


Télécoms

Les indicateurs au vert

● L'Agence nationale de réglementation des télécommunications vient de publier les tableaux de bord du secteur pour le 3^e trimestre. Il en ressort une évolution positive des principaux indicateurs avec une progression fulgurante du parc d'abonnés Internet qui a atteint 16,9 millions, en hausse de 21,8% en une année.

ÉVOLUTION DU PARC TOTAL DES ABONNÉS INTERNET



S'agissant de l'Internet fixe (ADSL), des hausses trimestrielle et annuelle de 0,4% et de près de 10% respectivement sont enregistrées dans le parc. Les accès ADSL ayant au moins un débit de 4 Mbits/s représentent 99,9% des abonnements ADSL à fin septembre 2016. Par ailleurs, le parc de la téléphonie mobile est reparti à la hausse durant ce trimestre: il s'élève à 43,34 millions d'abonnés dans les réseaux mobiles (2G, 3G et 4G), enregistrant une évolution trimestrielle de 4,6%. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile s'est également amélioré, passant de 122,4% à 128% d'un trimestre à l'autre. Côté trafic, le marché des télécoms a retrouvé une dynamique qui lui a fait défaut ces dernières années. Le trafic sortant de la téléphonie mobile a atteint 15,13 milliards de minutes au cours du 3^e trimestre, réalisant une hausse trimestrielle de près de 6,8% et annuelle de 7,9%. L'usage moyen sortant mensuel par client mobile s'est apprécié de 17% entre fin septembre 2015 et fin septembre 2016 en passant de 98 à 115 minutes/client/mois. Pour le mobile prépayé, l'usage moyen mensuel par client a connu une hausse de 10% durant la même période passant de 71 minutes à fin septembre 2015 à 78 minutes à fin septembre 2016. Une croissance similaire de 8% est enregistrée pour le mobile postpayé où l'usage moyen men-

Pour annoncer le rétablissement de la VoIP, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a bien préparé le terrain. Quelques heures avant cette annonce, le régulateur des télécoms a en effet rendu public le tableau de bord du secteur qui apporte de bonnes nouvelles aux trois opérateurs et des chiffres en forte croissance. Du coup, la pilule passe plus facilement: «Les opérateurs de télécommunications ont été autorisés à procéder au rétablissement de tous les services et applications de téléphonie sur IP (VoIP) sur l'ensemble de leurs réseaux fixes et mobiles», a ainsi indiqué le gendarme des télécoms dans un communiqué. «Cette décision intervient suite à l'évaluation faite par l'ANRT de l'évolution, tant aux niveaux national qu'international, de la situation des marchés des télécommunications et du contexte réglementaire, d'une part, et compte tenu des exigences d'un développement harmonieux du secteur au bénéfice des usagers, d'autre part», explique le communiqué en question, publié vendredi dernier. La veille, le régulateur a publié le tableau de bord du secteur qui affiche des indicateurs au vert pour le troisième trimestre. À commencer par Internet, qui a enregist-

tré une progression figurante durant le troisième trimestre de l'année. En effet, selon le tableau de bord du secteur publié par l'ANRT, le parc d'abonnés internet a connu une évolution positive de près de 21,8% et a atteint 16,92 millions d'abonnés, portant ainsi la pénétration de l'Internet à 50% de la population. Le parc de l'Internet mobile (3G/4G) s'est établi, à fin septembre dernier, à 15,72 millions d'abonnés et marque des hausses trimestrielle et annuelle de 14,8% et 22,7% respectivement. Au cours du 3^e trimestre, les parcs de l'Internet mobile des trois opérateurs ont connu des hausses variant entre 7,6% et 26,2%. Sur une année, ces mêmes parcs enregistrent des hausses entre 14,3% et 45,2%. En termes de part de marché, l'opérateur historique, Maroc Telecom, détient 51,26% du parc Internet global, suivi de Wana Corporate et de Medi Telecom, avec des parts respectives de 25,7% et 23,04%. La tendance est également haussière du côté de l'Internet mobile «Voix+Data», qui marque une évolution trimestrielle de 16% et une augmentation annuelle de 26,8%. La «Data Only», en revanche, est restée sur le trend baissier constaté durant le 1^{er} semestre de l'année: les baisses trimestrielle et annuelle sont évaluées à 7,3% à 29,9% respectivement.

suel est passé de 573 minutes par abonné à fin septembre 2015 à 621 minutes par abonné à fin septembre 2016. Le nombre de SMS émis durant ce 3^e trimestre s'élève à 1,99 milliard d'unités, soit une baisse trimestrielle de 2,4% et annuelle de 53,7%. La tendance d'évolution de ce trafic, observée chez les trois opérateurs d'un trimestre à l'autre, n'est pas la même. En revanche, elle est baissière sur une année chez les trois opérateurs. Le trafic sortant de la téléphonie fixe est de 746,3 millions de minutes au titre du 3^e trimestre 2016, enregistrant une baisse de 8% sur un trimestre et de 8,4% sur une année. Cette tendance baissière est la même observée chez les trois opérateurs avec des taux d'évolution différents. L'usage moyen sortant mensuel par client fixe a connu une baisse de 3% sur une année. Côté prix, le revenu moyen par minute de la téléphonie mobile (ARPM) est en baisse annuelle de 18% et s'établit à 0,23 DHHT/min à fin septembre 2016 contre 0,28 DHHT/min à fin septembre 2015. Pour la téléphonie mobile prépayée, cette baisse est de l'ordre de 15%. Le revenu moyen par minute de la téléphonie fixe (ARPM) est passé de 0,90 DHHT/min à 0,98 DHHT/min entre septembre 2015 et septembre 2016, soit une hausse de 9%. La facture mensuelle moyenne de l'Internet a atteint 24 DHHT/mois/client à fin septembre 2016, la même que celle enregistrée une année auparavant. Pour l'Internet mobile, cette facture est passée de 17 DHHT/mois/client à fin septembre 2015 à 18 DHHT/mois/client à fin septembre 2016. Pour l'ADSL, cette facture moyenne s'établit à 97 DHHT/mois/client à fin septembre 2016.

● ● ●
Le parc Internet a connu une progression fulgurante, durant le 3^e trimestre 2016.

PAR TARIK HARI
t.hari@leseco.ma

L'ANRT veille au grain

Le communiqué par lequel l'ANRT annonce que les opérateurs de télécommunications ont été autorisés à procéder au rétablissement de tous les services et applications de téléphonie sur IP (VoIP) sur l'ensemble de leurs réseaux fixes et mobiles, indique que la problématique de l'encadrement des applications de type OTT (Over The Top) fait l'objet, depuis quelques mois, de discussions et de débats soutenus aux niveaux des groupements régionaux concernés et à l'échelle internationale, visant à convenir des modalités relatives à la fourniture et à l'exploitation des dites applications. L'ANRT suit avec intérêt ces questions et veillera à faire bénéficier les consommateurs des meilleures évolutions technologiques, en harmonie avec les impératifs de développement du secteur et des acteurs, et dans le respect de la réglementation en vigueur, note la même source.